

Un ministre ne doit pas désertier dans la tourmente

Quelques oracles de mauvais augure évoquent un possible abandon des ABCD de l'égalité, cédant ainsi aux pressions des extrémistes. Selon l'Express et Médiapart, M. Hamon, Ministre de l'Éducation Nationale laisserait entendre qu'il ne généralisera pas le dispositif à la rentrée 2014 comme cela était initialement prévu. Il serait même prêt à abandonner cette initiative républicaine d'envergure.

Cette annonce nous plonge dans un abime de perplexité et d'inquiétude.

En effet, on se souvient de la polémique antirépublicaine lancée à l'initiative de Farida Belgoul autour de la « théorie du genre ». On se souvient des rumeurs blasphématoires, méprisantes et méprisables, lancées à l'encontre des enseignants et de leurs enseignements. On se souvient de la mise à l'index d'ouvrages de littérature pour la jeunesse jugés licencieux par quelques leaders politiques au mépris de la loi de 1949 qui autorise la publication des dits-ouvrages.

De fait, M. le Ministre, les ABCD de l'égalité ont été conçus par votre prédécesseur pour enseigner l'égalité entre les filles et les garçons donc pour renforcer la mission égalitaire de l'école et la transmission des valeurs de notre république. Leur abandon résonne comme une acceptation des positions dogmatiques les plus délirantes d'une infime minorité agissante. C'est une désertion dans la tourmente, un acte politique grave et lourd de conséquences.

Avez-vous conscience, Monsieur le Ministre, qu'en renonçant à ce dispositif, vous réduisez la mission citoyenne de l'école, car comme l'a écrit

Denis Diderot : « instruire une nation c'est la civiliser. Y éteindre la connaissance, c'est la ramener à l'état primitif de la barbarie » ?

Avez-vous conscience, Monsieur le Ministre, qu'en renonçant à ce dispositif vous légitimez la contestation des extrémistes, vous laissez les enseignants, seuls, désavoués face à la vindicte de cette minorité qui a délibérément fait le choix de nier l'égalité entre les hommes et les femmes, égalité qui est un des piliers de notre constitution ?

Agnès Perrin, Membre du Bureau d'ÉGALE, Maitre de Conférences en littérature française - Faculté d'Education – Université Montpellier 2

L'Express affirme qu'un relais serait pris par la formation des maîtres. Soyez rassuré M. le Ministre, les ESPE se sont emparés des questions d'égalité depuis longtemps déjà. Par exemple, à Lille, Bordeaux, Créteil, Montpellier, des mémoires de recherche professionnelle sont rédigés sur ces questions par les futurs professeurs des écoles notamment. Des journées d'étude, des expositions ou des colloques sont organisés.

Cependant, Monsieur le Ministre, vous n'êtes pas sans savoir qu'une formation est vaine si elle n'est pas suivie d'effets dans la pratique. À quoi bon former les enseignants si on ne leur assure pas une sérénité dans l'exercice de leur métier leur permettant de développer des apprentissages contestés, bien que fondamentaux ?

M. le Ministre, il est évident que cette sérénité passe indubitablement par le soutien de la hiérarchie, à fortiori quand c'est elle qui a engagé les enseignants dans cette mission essentielle et périlleuse.